



SOCIÉTÉ DE
SAINT-VINCENT-DE-PAUL
ÊTRE PRÉSENT, TOUT SIMPLEMENT

2024

L'ESSENTIEL des comptes et de nos actions

2024 : À LA DÉCOUVERTE DES TALENTS !

Les valeurs de solidarité, de fraternité et de charité que porte la Société de Saint-Vincent-de-Paul depuis sa création restent sans aucun doute toujours d'actualité dans le monde difficile et égoïste d'aujourd'hui. Nos bénévoles continuent sans relâche d'accompagner les personnes en solitude et de soutenir dans un accompagnement fraternel les personnes en précarité.

En 2024, nos donateurs sont restés fortement mobilisés, ce qui a permis les nombreuses actions de proximité conduites par nos bénévoles évoquées dans cet Essentiel. Par exemple : l'ouverture de nouveaux Cafés Sourire, ou l'achat de Camionnettes Sourire pour aller à la rencontre des personnes isolées dans les quartiers périphériques ou dans les campagnes.

L'année 2024 a été aussi marquée par des temps forts originaux où nous avons mis en avant la dignité des personnes que nous accompagnons.

Ainsi, les Rencontres Nationales de Lourdes, dont le thème était « Révétons nos talents ».

Révétons-les en effet car, nous en avons la certitude, chaque personne a reçu des talents et mérite de se les révéler et de les révéler aux autres. Ensemble, personnes accompagnées et bénévoles, ont préparé dans toute la France, pendant des mois, des représentations théâtrales des ateliers de couture et de peinture, une exposition photographique, des chants. Puis, ils les ont présentés aux 1 700 participants ! Nous avons tous vécu, ensemble, quatre journées intenses rythmées par des moments de partage et aussi, en toute liberté, des temps spirituels.

D'autres événements ont eu lieu, comme le spectacle musical *Bernadette de Lourdes*, là aussi offert à 1 200 personnes, accompagnées et bénévoles de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, et l'avant-première du film *Les Vieux* qui met en lumière nos aînés.

Dans un monde dur pour les plus démunis et les plus fragiles, votre soutien est plus que jamais indispensable pour nous permettre d'aller à leur rencontre et à leur aide en étant « Présents, tout simplement ».

Soyez-en chaleureusement remerciés.



**SERGE
CASTILLON**

Président national de la Société
de Saint-Vincent-de-Paul



**PHILIPPE
FAVROT**

Trésorier national

► NOS ACTIONS 2024 EN CHIFFRES

ACCUEIL DE JOUR

615 000

personnes accueillies dans les locaux de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, sur l'ensemble du territoire.



SOLIDARITÉ ALIMENTAIRE

372 000

colis distribués.

96 000

repas servis.

SÉJOURS OU LOISIRS

Séjours et sorties de loisirs
pour **2 000** personnes.

SOLIDARITÉ VÊTEMENTS

Vestiaire solidaire pour
63 000 personnes.

VISITES

27 000

personnes visitées.

140 000

visites à domicile.

4 100

maraudes.

ACCUEIL DE NUIT

121 000

nuitées dans nos structures gérées en propre
ou en gestion locative.

AIDE FINANCIÈRE

15 200

personnes aidées financièrement.

SOLIDARITÉ ÉQUIPEMENT DE MAISON

Équipement mobilier ou électroménager
pour **8 745** personnes.



Pour réaliser ses missions sociales, la Société de Saint-Vincent-de-Paul a investi 7 M€ pour l'acquisition de locaux, les travaux de remises en état, la mise aux normes et les aménagements.

► Des donateurs en prélèvement automatique nécessaires

En 2024, nous avons **près de 4 000 donateurs** qui nous ont soutenus par un soutien régulier en prélèvement automatique, soit une hausse de 4 % par rapport à 2023. Le montant est en hausse de 6,2 % par rapport à 2023 et représente environ 13 % de la collecte nationale : c'est encore faible comme source de dons réguliers.

En effet, pour nous c'est un gage d'avoir des ressources pérennes pour financer nos actions et un bon moyen de faire des

économies sur nos frais de collecte. Grâce à nos donateurs en prélèvement automatique, nous limitons nos envois de courriers papier et faisons un beau geste pour la planète !

N'hésitez pas, vous aussi, à faire ce choix à l'aide du bulletin de prélèvement ou sur :

soutienregulier.ssvp.fr

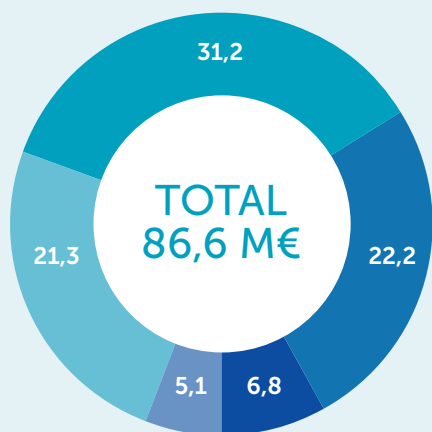


➤ LA SYNTHÈSE DES COMPTES 2024

➤ Nos ressources et leur utilisation

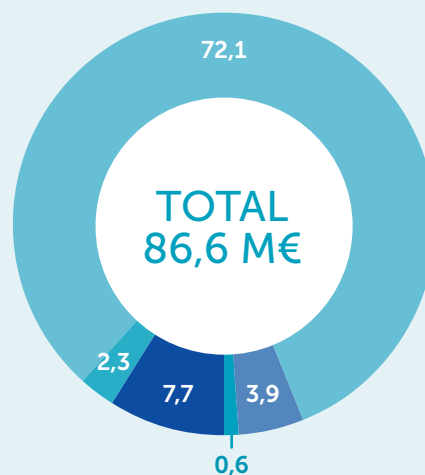
Les principales données financières combinées sont issues des comptes certifiés sans réserve par le commissaire aux comptes, le cabinet RSM. Le périmètre de combinaison comprend 90 Conseils départementaux, 8 Associations spécialisées nationales, et le Conseil national de France.

NOS RESSOURCES



31,2 M€	Bénévolat
22,2 M€	Solidarité alimentaire
21,3 M€	Générosité du public
6,8 M€	Autres ressources
5,1 M€	Subventions publiques

LEUR UTILISATION



72,1 M€	Missions sociales
7,7 M€	Frais de fonctionnement
3,9 M€	Excédent
2,3 M€	Frais de recherche de fonds
0,6 M€	Autres

➤ Le total des ressources 2024 de la Société de Saint-Vincent-de-Paul s'élève à 86,6 M€, dont 86 % sont issues du bénévolat, de la solidarité alimentaire et de la générosité du public.

Le bénévolat, don de temps et d'amitié de 17 000 bénévoles (31,2 M€), est la principale ressource de la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Cette ressource est estimée à 1,8 million d'heures valorisées au Smic chargé, ce qui équivaut à 1 100 salariés à temps plein.

La solidarité alimentaire (22,2 M€) est réalisée essentiellement avec le soutien de la Banque alimentaire qui est indispensable pour que les bénévoles puissent s'engager contre la précarité alimentaire des personnes en difficulté. Grâce à ce partenariat, la Société de Saint-Vincent-de-Paul a distribué en 2024 près de 6 000 tonnes de denrées.

La générosité du public (21,3 M€), qui contribue au financement des missions sociales, comprend notamment les dons et le mécénat pour 9,5 M€, les libéralités pour 5,9 M€ et les produits de cession d'actifs pour 1,4 M€.

La Société de Saint-Vincent-de-Paul reçoit 5,1 M€ de subventions publiques pour certaines de ses actions sociales.

Elle dispose également d'autres produits : revenus de placement, contributions des usagers et prestations de service (6,8 M€).

➤ Les ressources de la Société de Saint-Vincent-de-Paul ont été utilisées à 83 % (72,1 M€) pour les missions sociales en France et de solidarité à l'international. Ces missions sont réalisées par plus de 800 équipes locales réparties sur tout le territoire.

Les frais de recherche de fonds s'élèvent à 2,3 M€ et se composent pour l'essentiel des frais de campagnes d'appel à la générosité du public.

Les frais de fonctionnement s'élèvent à 7,7 M€ et comprennent 4,5 M€ de frais généraux et 2,8 M€ d'heures de bénévolat.



> L'utilisation de la générosité du public en 2024

- ▶ **La générosité du public (21,3 M€)** a été utilisée pour :
 - **la réalisation des missions sociales** à hauteur de 13 M€ en France ;
 - **les jumelages** notamment avec Madagascar, le Liban, le Burkina-Faso, le Vietnam ou la République démocratique du Congo, à hauteur de 0,6 M€ ;
 - **les frais de recherche de fonds**, à hauteur de 1 M€ ;
 - **les frais de fonctionnement**, à hauteur de 2,6 M€.

L'excédent 2024, d'un montant de 3,9 M€, est reporté sur des projets 2025.



Un nouveau café sourire à Nieppe !

En 2024, nous avons notamment financé l'acquisition d'une maison à Nieppe, dans le Nord, pour 205 K€. Ce nouveau lieu permettra d'accueillir ceux qui ont besoin de souffler et de discuter autour d'un café. Plusieurs activités seront proposées, comme un atelier dessin, des jeux, du jardinage, une bibliothèque... C'est toute une énergie nouvelle qui se met en place !

> Bilan combiné 2024

L'actif se compose essentiellement de biens immobiliers et mobiliers utilisés pour la mission sociale, et de placements financiers et trésorerie.

Les fonds propres constituent des ressources durables et définitivement acquises.

▶ Politique de réserves

La Société de Saint-Vincent-de-Paul est dans l'obligation de constituer des réserves afin de financer son activité courante. En 2024, les réserves s'élèvent à 9,9 M€.

Dans le cadre de sa gestion financière, la Société de Saint-Vincent-de-Paul constitue des réserves avec pour objectifs :

- d'assurer le fonctionnement de son réseau et les actions de proximité qui sont sa raison d'être ;
- de financer des projets du réseau, notamment ceux à composante immobilière ;
- de réaliser la nécessaire mise aux normes des locaux.

Pour tenir compte des aléas de collecte, naturels et ceux résultant des risques économiques et sociaux, et assurer une régularité dans la durée des actions décrites ci-dessus, le niveau prudent des réserves a été estimé à environ 18 mois de dépenses.

Les réserves de trésorerie sont placées de façon prudente et responsable. Les intérêts de ces placements sont utilisés pour financer les besoins du réseau.

Libellés	2024 en M€	2023 en M€
Actif immobilisé	47,6	39,4
Actif réalisable et disponible	46,3	46,8
TOTAL DE L'ACTIF	93,9	86,2
Fonds propres	84,3	75,3
dont réserves	9,9	14,6
Fonds reportés, dédiés et provisions	5	7,3
Dettes	4,6	3,6
TOTAL DU PASSIF	93,9	86,2

▶ Des libéralités en croissance

On entend par libéralités les legs, donations et assurances-vie que nous recevons chaque année. Ces donateurs de la Société de Saint-Vincent-de-Paul ont à cœur de nous transmettre une partie ou la totalité de leur patrimoine. C'est un beau geste qui permet de continuer à faire vivre ses valeurs tout en étant exonéré de droits de succession. **Il donne du sens à son patrimoine et nous permet de mener à bien un certain nombre de nos actions.** Ainsi, l'ouverture d'un Café Sourire, lieu d'accueil souvent en pleine ville pour des personnes seules ou en précarité, nécessite des budgets importants, notamment pour l'acquisition de locaux, qui ne peuvent se réaliser qu'avec l'aide des libéralités.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à demander notre brochure legs à Martine Destivelle, chargée des relations testateurs (01 73 73 49 99 ou martine.destivelle@ssvp.fr).

► NOTRE ORGANISATION

► Un grand réseau local, national et mondial

Présente dans plus de 150 pays sur les cinq continents, la Société de Saint-Vincent-de-Paul est un mouvement chrétien de laïcs, reconnu par l'Église catholique.

En France, la Société de Saint-Vincent-de-Paul est une association Reconnue d'Utilité Publique depuis 1927, agréée par le Comité de la Charte du Don en confiance depuis 2015.

Depuis plus de 190 ans, des générations de bénévoles font vivre le charisme de l'association : exercer la charité de proximité.

► Une Union d'associations

La Société de Saint-Vincent-de-Paul en France est une Union d'associations « Loi de 1901 ». Elle regroupe le Conseil national de France (CNF), 18 Associations spécialisées nationales (ASN) et 95 Conseils départementaux (CD) au sein desquels agissent 811 équipes de bénévoles, appelées « Conférences ».

L'Union d'associations s'appuie sur un siège social, le Conseil national de France (CNF), qui comprend 39 salariés. Le CNF permet aux 95 CD et 18 ASN de mutualiser une partie de leurs moyens généraux : communication, finance, formation, spiritualité et appel à la générosité du public.

► Notre mission : servir dans l'espérance

La Société de Saint-Vincent-de-Paul développe des actions caritatives de proximité avec les plus démunis, souvent oubliés ou ignorés par notre société.

La relation de confiance établie dans la durée avec les plus pauvres est le fondement de l'engagement bénévole de notre mouvement.

Les actions que mènent les équipes sont d'une grande diversité car ajustées aux besoins décelés localement : visites à domicile ou en Ehpad, maraudes, accueils de jour, aides alimentaires sous différentes formes (colis alimentaires, épiceries solidaires, repas partagés), aides au logement, aides matérielles (domiciliations, vestiaires, covoiturages, prêts de bicyclettes, fournitures de mobilier et d'électroménager...), aides à la famille (vacances, soutien scolaire, cours de français).

► Nos principes d'action

Cellule de base de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, l'équipe locale (Conférence) regroupe le plus souvent une dizaine de bénévoles qui décide d'œuvrer ensemble selon quelques principes fondamentaux :

- être là, tout simplement, dans l'écoute fraternelle ;
- être ensemble pour faire ensemble, avec les personnes accueillies ;
- agir en recherchant la justice ;
- accompagner dans la durée ;
- reconnaître l'égale dignité des personnes.

► Gouvernance et contrôle

L'Assemblée Générale se compose de l'ensemble des présidents des Conseils départementaux et des Associations spécialisées nationales affiliées à la Société de Saint-Vincent-de-Paul, ce qui représente actuellement 115 membres, et se réunit une fois par an.

Le Conseil d'administration se compose aujourd'hui de 19 bénévoles de l'association, élus pour un mandat de quatre ans renouvelable au maximum deux fois. Le Conseil d'Administration se renouvelle par moitié tous les deux ans.





Distribution du container en Nouvelle-Calédonie

► SOLIDARITÉ NATIONALE ET INTERNATIONALE

► Des jumelages dans le monde entier

La Société de Saint-Vincent-de-Paul est présente dans plus de 150 pays. Les équipes en France organisent des jumelages avec celles d'un pays en développement souvent francophone. Par ces jumelages, les équipes françaises apportent leur soutien fraternel, spirituel et aussi financier aux actions de charité menées principalement en Afrique, au Moyen-Orient ou en Asie.

► Solidarité avec la Nouvelle-Calédonie et Mayotte

Nous avons une implantation forte en Nouvelle-Calédonie avec une grande maison d'accueil, trois épiceries solidaires, plusieurs véhicules...

Suite aux émeutes et pillages en mai 2024, une grande partie a brûlé ou disparu ! Le réseau s'est mobilisé et une collecte d'urgence a été organisée. Un container en provenance de Nouvelle-Zélande a notamment pu être acheminé et a permis la poursuite de la distribution alimentaire aux familles.

En fin d'année, Mayotte a été touchée par un violent cyclone qui a créé 3,5 milliards d'euros de dommages et tué 40 personnes. La Société de Saint-Vincent-de-Paul a soutenu financièrement, grâce à votre générosité, le tout jeune Conseil départemental de Mayotte par une aide alimentaire et un véhicule de visite pour les plus isolés.

► Don en Confiance

La Société de Saint-Vincent-de-Paul et ses 95 Conseils départementaux ont reçu pour trois ans la reconnaissance *Don en Confiance*, qui atteste le respect des règles relatives au fonctionnement statutaire et à la gestion désintéressée, à la rigueur de la gestion, à la qualité de la communication et de la collecte de fonds, ainsi qu'à la transparence financière.



SOCIÉTÉ DE
SAINT-VINCENT-DE-PAUL

ÊTRE PRÉSENT, TOUT SIMPLEMENT

120, avenue du Général-Leclerc – 75014 Paris
Tél. 01 42 92 08 12 • service.donateurs@ssvp.fr • www.ssvp.fr



Conception : Alteriade - Crédits photos : Société de Saint-Vincent-de-Paul - SSV_PJ2508_ESS